

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,  
DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AUX  
355-357, RUE GILFORD**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA15 25 0380 du 8 septembre 2015, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé aux 355-357, rue Gilford.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 29 septembre 2015, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage;

QUE l'objet de ce projet de résolution vise la modification de la résolution CA14 25 0145 en vue d'autoriser le remplacement des balcons et tourelles, plutôt que leur conservation, pour l'immeuble situé aux 355-357, rue Gilford (annexe du Théâtre du Rideau Vert).

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et ses zones contiguës :



Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de résolution ne contient aucune disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de résolution et l'illustration de la zone visée et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 10 septembre 2015

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx